

Notre section volley-ball s'efforce depuis plusieurs années de représenter les couleurs de notre association omnisports l'USL et de notre commune, Liffré, avec sportivité et dignité. Des équipes jeunes en pupilles/poussins/benjamins à 2 ou à 4, minimes à 4 ou cadettes, 3 équipes mixtes adultes en championnat Compet'Lib.



Fin 2012, nous avons créé une Union de Groupements Sportifs (UGS) avec les clubs de Volley de La Bouëxière et d'Ercé sous le nom de "Entente Volley du Pays de Liffré". Ce projet commun, nous permet de mutualiser les entraînements pour les jeunes notamment en proposant un entraînement technique aux benjamins et minimes par une animatrice du comité départemental, mais également construire des équipes avec des joueurs des 3 clubs.

En 2013-2014, nous garderons les équipes Compet'Lib dans leurs clubs respectifs à savoir Liffré et Ercé. Par contre, les équipes jeunes, une équipe départementale féminine en Pré-Région, une équipe départementale féminine en D2, et une équipe départementale masculine seront inscrites sous le nom de l'entente. Nous recherchons des séniors (masculins et féminins) motivés pour enrichir les équipes départementales de l'UGS et les équipes Compet'Lib.

Des entraînements communs aux 2 équipes féminines ont lieu le mercredi soir à Liffré avec Basile. Des entraînements communs aux équipes Compet'Lib et départementale masculine ont lieu le mardi soir à Liffré pour lequel nous recherchons toujours un entraîneur.

Nous nous efforçons d'améliorer l'encadrement des jeunes. Notre volonté de développer le volley-ball passe par la pratique des jeunes en leur proposant le jeu dès l'âge de 7 ans, en proposant des entraînements techniques animés par une personne du comité départemental Volley-ball, en créant des équipes de niveau au nom de l'« Entente Volley du Pays de Liffré », en favorisant pour les plus grands la participation aux stages organisés par le comité départemental ou l'office des sports du pays de Liffré ou en inscrivant les équipes en Coupe de France et Coupe de Bretagne.

Nous nous efforcerons de satisfaire, dans la mesure de nos possibilités humaines et matérielles, chaque licencié. Nous avons toujours la possibilité de réassortir des maillots personnalisés Compet'lib pour les nouvelles recrues. Les maillots des jeunes et des seniors départementaux sont prêtés en échange d'un chèque de caution (20€) restitué en fin d'année lors du retour du maillot. Nous attendons aussi de nos licenciés qu'ils participent à notre vie associative : Encadrer des équipes, accompagner les jeunes, préparer l'accueil des équipes adverses, arbitrer, participer à l'organisation des manifestations du club... Chacun s'il peut passer du temps pour lui peut aussi en passer un peu pour les autres ... Ne l'oubliez pas c'est indispensable pour la vie de chaque association !

Vous trouverez sur les pages suivantes, les différentes formalités administratives nécessaires à l'adhésion à notre association. Nous vous remercions de vous en acquitter au plus vite pour que chacun puisse être assuré au sein de notre groupement sportif dans les plus brefs délais.

Bonne saison, parmi nous !



L'Ecole de Volley-ball de l'USL Volley-ball

Accueil des enfants de 7 à 15 ans dans l'école de volley

Le mardi de 18h00 à 19h30 à la salle Jacques Prévert, rue de l'étang.



Entraînements communs, notamment l'entraînement technique le jeudi soir pour les benjamins et minimes, auront lieu dans les différentes communes. Vous trouverez ci-dessous, les créneaux ouverts par les clubs de l'UGS. En fonction des effectifs des différents clubs, nous pourrions ajuster les lieux et horaires en concertation avec les parents des jeunes joueurs.

Catégories	années de naissance	équipes	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Poussins	nés en 2003 et 2004	UGS	18h-19h30 à Liffré			16h-17h à Ercé
Benjamins	nés en 2001 et 2002	UGS	18h-19h30 à Liffré		18h-20h à Ercé	
Minimes	nés en 1999 et 2000	UGS	18h-19h30 à Liffré	18h15-19h30 à Ercé	18h-20h à Ercé	
Cadets	nés en 1997 et 1998	UGS		18h15-19h30 à Ercé		

Reprise des entraînements jeunes

- Le mardi 10 septembre 2013 pour les séances à Liffré
- Le mercredi 25 Septembre ou le jeudi 26 Septembre pour les séances à Ercé

Durant ces séances

- Des jeux de motricité et habilité avec et sans ballon
- Des formes jouées de volley-ball adaptées au niveau de chacun.
- Des mises en situation de matchs

Les déplacements des jeunes

En début de saison, un agenda désignant les parents chargés d'accompagner les jeunes lors des compétitions à l'extérieur sera établi. Un parent, non disponible ce jour là, devra se trouver un remplaçant. En outre, nous recherchons des volontaires pour être responsable d'équipe et des volontaires pour coacher les jeunes lors des matchs.

Les entrainements de l'USL Volley-ball

Les entrainements adultes ont lieu le mardi, mercredi et/ou le vendredi de 20h00 à 22h00 en fonction des matchs des 4 équipes à la salle Jacques Prévert, rue de l'étang à Liffré. Les entrainements Compét'lib sont libres, sous forme de séance de jeu. Des entrainements plus ciblés sont organisés pour les équipes départementales mais ouverts à tous.

Catégories	années de naissance	équipes	mardi	mercredi	vendredi
Compét'lib	1995 et avant	des clubs	20h-22h à Liffré + matchs		Matches
Dép masculins	1995 et avant	UGS	20h-22h à Liffré + matchs		Matches
Dép féminines	1995 et avant	UGS		20h-22h à Liffré	Matches
Pré-reg féminines	1995 et avant	UGS		20h-22h à Liffré	Matches

Reprise des entraînements

- Le mardi 10 septembre 2013 à 20h pour les compét'lib et les séniors masculins
- Le mercredi 4 septembre 2013 à 20h00 pour les séniors féminines

Les responsables d'équipes

- Ecole de Volley / Minimes : Sophie Rolland 06-10-12-86-29
- Poussins : Olivier Rigal 06-79-40-40-67
- Benjamins : Herve Chol 02-99-68-63-88
- Sport 1 : Thérèse Orain 02-99-68-58-79
- Sport 2 : Georges Joulaud 02-99-68-50-76
- Départementale féminine : A définir
- Pré-régionale féminine : A définir
- Départementale masculine : A définir

Venez nous voir !

Les premières séances sont totalement gratuites
pour que vous puissiez essayer !!



Cette feuille détaille les éléments administratifs nécessaires à l'établissement de votre licence fédérale.

Cette dernière vous permet d'être :

- Un de nos adhérents
- Assuré pour la pratique
- Licencié pour disputer des compétitions
- Abonné à la revue fédérale de la F.F.V.B.

Documents nécessaires

(à rendre à une secrétaire, Sophie ou Thérèse, dans les plus brefs délais)

Photo d'identité :

- Une pour les nouveaux licenciés et ceux qui veulent changer de tête sur leur licence !

Fiche de renseignements :

- A remplir le plus précisément possible.
- Elle nous permettra de vous informer. N'oubliez pas de donner votre adresse mail si vous en avez une, elle permet de contacter plus facilement les joueurs des équipes.

Certificat médical (Fiche ou Sénior + 35 ans) ou cadre spécifique sur la demande de licence pré-remplie:

- A faire remplir par un médecin.

Cotisation (Chèque à établir à l'ordre de l'USL Volley-ball) :

- Elle permet d'acheter du matériel (ballons) et des équipements (maillots, shorts), de payer les licences et les engagements des équipes, de financer les cotisations à la ligue de volley-ball et au comité départemental, d'indemniser vos entraîneurs, d'indemniser les arbitres... bref de vivre !!!
- Si difficultés financières...elle peut être payée en 2 chèques donnés en même temps (avec le deuxième dont la date ne dépasse pas décembre 2013)
- Elle peut être payée par des chèques vacances ANCV.
- Les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire peuvent également prétendre aux coupons sport (voir ci-dessous). Le club fournit des attestations pour justifier de l'adhésion auprès des comités d'entreprises. Le CCAS donne des aides pour encourager la pratique sportive.
- Tarifs :
 - Pupilles (nés en 2005 et 2006) _____ 55 €
 - Poussins (nés en 2003 et 2004) _____ 55 €
 - Benjamins (nés en 2001 et 2002) _____ 55 €
 - Minimes (nés en 1999 et 2000) _____ 65 €
 - Cadets (nés en 1997 et 1998) _____ 75 €
 - Juniors (nés en 1995 et 1996) _____ 75 €
 - Espoirs (nés en 1993 et 1994) _____ 75 €
 - Seniors (nés en 1992 et antérieurement) _____ 90 €

Mesure particulière : pour les enfants (jeunes) d'une même famille, une ristourne de 10 € sera accordée sur la cotisation du deuxième joueur, de 20 € sur la cotisation du troisième joueur etc. ...

Coupon sport : si votre enfant est né entre le 1er janvier 1995 et le 31 décembre 2003 et que vous êtes bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ars), alors des coupons sport (d'une valeur de 20€) pourront vous être délivrés à la mairie.